

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juillet 2016.

Nombre de conseillers municipaux en exercice est de 18.

Nombre de votants : 11

Nombre de procurations : 1

PRESENTS : M. BERNARD Nicole. ROBERT André. MOULIN Bernard. ASSEMAT Nicole. CORTES Daniel. BOUVIER Maryse. LESNIOHSKI Simon. LACROIX Josie. GENTON Dominique. VANET-ROUX Laurence. FERRATO Nicolas.

EXCUSES AVEC POUVOIR : OCTRUE Bruno à ROBERT André

EXCUSES : BAILLOUD Monique. CLARET Nelly. ZABOROWSKI Dorothee. JOLLY Myriam. EPISSE Jean-Claude.

ABSTENTS : NEMOZ Xavier.

Secrétaire de séance : CORTES Daniel

Le compte-rendu de la séance du 20 juin 2016 n'appelle pas d'observations. Nicole BERNARD aborde ensuite les divers points de l'ordre du jour.

1. Subvention exceptionnelle à l'ASA du Canal de la Varèze

Madame le Maire présente la demande de l'Association Syndicale Autorisée du Canal de la Varèze sollicitant la commune pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle.

L'association va être confrontée à une charge supplémentaire, liée à la restauration de la continuité écologique et au débit réservé. Cet ouvrage dont le coût est estimé à 68802 € nécessite pour son implantation l'acquisition de plusieurs parcelles en bordure de Varèze.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une somme de 1000.00 € à l'ASA du Canal de la Varèze.

2. Prestation de nettoyage pour les bâtiments communaux

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différentes propositions faites par des sociétés de nettoyage pour effectuer l'entretien d'une partie des bâtiments communaux (école et foyer d'animation rurale) suite au départ en retraite de 2 agents ;

Le contrat sera conclu pour une durée d'une année à compter du 1^{er} septembre avec une période d'essai d'un mois. Il sera renouvelable par tacite reconduction

Le Conseil Municipal, à l'unanimité retient la proposition de l'établissement J.L Paret demeurant 6 rue Isaac Newton à SAINT MAURICE L'EXIL 38550 pour effectuer se service.

Autorise Mme le Maire à signer le contrat ainsi que tout avenant à ce contrat.

3. Compte rendu des diverses commissions

🚩 Préparation de la journée festive

L'ordre du jour épuisé, Nicole BERNARD clôt la séance du Conseil Municipal à 21h15